

Gard

1 Octobre 2018 - Victor Rainaldi

Alès : des navettes gratuites pour mieux circuler dans le cœur de ville (30)

ENVIRONNEMENT | ENERGIE

La commune d'Alès a organisé un ingénieux dispositif d'accessibilité de son centre-ville en optimisant la mobilité. Trois navettes gratuites reliées par des correspondances, desservant les parkings municipaux ainsi que les arrêts du réseau d'autobus urbains, simplifient l'accessibilité aux commerces et services du centre-ville.



Les édiles d'Alès (40.000 habitants) se préoccupent de faciliter l'accès au centre-ville depuis plusieurs années. "Nous souhaitons maintenir son dynamisme commercial pour ne pas connaître les difficultés que rencontrent beaucoup de ville comparables", précise l'adjoint au maire délégué au commerce, Claude Ricci. Avec cette volonté en tête, la ville d'Alès a engagé de nombreuses actions (voir encadré) notamment en matière de mobilité avec un service gratuit de navette mis en place dès 2012.

Des navettes de trois couleurs desservent le centre-ville

Dénommé Alès'Y, ce dispositif se compose aujourd'hui de trois navettes. La première Alès'Y (bleue) permettait initialement de pallier les difficultés de stationnement et d'accès au centre-ville en le reliant aux parkings situés sur son pourtour. "Il a fallu (difficilement) convaincre notre opérateur de transport, se souvient le DGS, Christophe Rivencq, parce que nous voulions des arrêts à la demande sur un circuit qui amène toujours les usagers vers le centre-ville et les parkings où sont garées les voitures." Le service démarrait à 9h30 et se poursuivait jusqu'à 19h30 avec une fréquence de passage toutes les 15 minutes. En 2015, une deuxième navette gratuite (verte) est entrée

en fonction selon les mêmes principes pour faciliter l'accès à l'hyper-centre à partir des pôles d'habitation proches. Six points de correspondances entre les deux navettes facilitaient les déplacements. La fréquentation a atteint 8.000 voyageurs par mois en 2017.

Interconnexion entre navettes et réseau d'autobus

À l'issue des États généraux du cœur de ville (voir encadré), une troisième navette Alès'Y (orange) ainsi qu'une application - elle aussi gratuite et téléchargeable sur smartphone - et la réorganisation du réseau d'autobus sont lancées. De nouveaux arrêts installés en bordure de l'hyper centre évitent désormais aux autobus d'y accéder. Leur taille créait des difficultés de circulation. Grâce à l'application ZenBus (voir encadré), les usagers peuvent connaître les heures de passage et les temps d'attente des navettes et des autobus pour mieux gérer les correspondances entre toutes les lignes. Enfin, la mise en service de la navette orange raccourcit les circuits des deux autres et permet d'augmenter leurs rotations.

18.000 passagers par mois

Les trois navettes transportaient au premier semestre 2018 environ 16.000 personnes par mois : des chalands du centre-ville bien sûr, mais également des jeunes lycéens et collégiens, des personnes âgées et des actifs qui garent leur voiture dans les parkings gratuits et rejoignent en navette leur lieu de travail. Depuis le mois de mars, le service démarre à 7h30 au lieu de 9h30.

L'amélioration du stationnement complète le dispositif

La réforme du service de transports urbains s'est accompagnée de la création de plusieurs parkings municipaux en régie directe. Souterrains et en surface, ils sont installés en différents points de la ville. La principale difficulté a été la mise en place des tarifs différenciés qui offrent un stationnement gratuit sur une durée limitée et le changement des horodateurs avec enregistrement du numéro d'immatriculation. Ces modifications ont provoqué quelques incompréhensions parmi les usagers. Des explications précises sont fournies sur le [site internet d'Alès](#). À noter également que des parkings gratuits hors centre-ville sont desservis par les navettes. Celles-ci ont aussi été un peu victimes du succès du dispositif parce que les habitants voulaient tous qu'elles passent dans leur rue.

Mobilité cofinancée

En revanche, le financement des navettes n'a pas posé de difficulté : "Grâce aux économies réalisées sur la réorganisation d'une ligne d'autobus en coopération avec le conseil départemental, nous avons pu le faire à budget constant", explique le DGS d'Alès. Le service est, en outre, cofinancé par la région, qui s'est substituée au conseil départemental, et par la communauté d'agglomération. Le montant global du financement des trois navettes est de 150.000 euros en investissement et de 450.000 euros par an en fonctionnement.

Endiguer la concurrence du commerce en ligne

"Compte tenu de leur fréquentation, le bilan de la mise en service des navettes est satisfaisant", assure le DGS. Sur le plan de la redynamisation commerciale stricto sensu, il faudra cependant attendre que toutes les mesures prises en plus de la mobilité aient le temps de produire leurs effets pour en connaître l'impact réel sur l'activité commerciale du cœur de ville. "Cependant, poursuit le DGS, les premiers retours indiquent que les commerces équipés de compteurs enregistrant le nombre de visites signalent une hausse de leur fréquentation et les autres sont partagés entre un maintien, une baisse ou une légère hausse de leur chiffre d'affaires."

Implanter le cinéma en centre-ville pour créer de l'animation

À tout le moins, on peut penser que les mesures prises ont empêché une baisse plus forte due à la concurrence du commerce en ligne. Pour sa part, l'adjoint au maire délégué au commerce rappelle un point très important : "Nous avons toujours limité la création de grandes surfaces en périphérie et avons réussi à faire installer en centre-ville un complexe cinématographique qui attire 350.000 spectateurs par an."

Etats généraux du centre-ville

Fin 2016, la ville d'Alès a lancé les États généraux du cœur de ville. Cette grande consultation des habitants via des ateliers participatifs et des enquêtes en ligne et téléphoniques a débouché en mars 2017 sur la présentation de 38 projets de redynamisation à mettre en œuvre jusqu'en 2020. Par exemple, la piétonisation, initiée il y a une vingtaine d'années, en est sortie renforcée avec notamment l'opération Le samedi c'est piéton. L'avantage d'Alès est que son cœur de ville a été reconstruit dans les années 1960-70 et qu'il offre un éventail de logements adaptés aux 10.000 habitants qui y résident, soit un quart de la population communale. L'inconvénient est que son patrimoine ancien a disparu.

Zenbus

Cette application, soutenue par la Caisse des Dépôts, permet aux voyageurs, à la collectivité et aux transporteurs, de géolocaliser un bus en temps réel.

Contact(s)

Commune d'Alès

 Place de l'Hôtel de Ville
30100 Alès

 04 66 56 11 00

 contact@ville-ales.fr

 <https://www.ales.fr> 

Nombre d'habitants : 40000

Claude Ricci

Adjoint au maire délégué au commerce

Christophe Rivenq

DGS

 contact@ville-ales.fr